



Déclaration du SNADEM-UNSA au CHSCT DASCO du 23 mai 2017

Madame la Présidente, Mesdames, Messieurs,

La constitution des postes des PVP ne s'est pas faite cette année dans la plus grande sérénité, c'est le moins que l'on puisse dire. Les échos qui nous remontent sont même alarmants.

Ainsi à l'occasion d'entretiens concernant la modification de leur poste, certains collègues ont entendu des propos remettant en cause la charge de travail effective de leur activité, d'autres, des propos culpabilisants comparant leurs conditions de travail à celles d'autres agents alors qu'ils effectuent des missions particulières qui demandent des compétences spécifiques. Comparaison n'est pas raison, il nous semble que les propos subjectifs n'ont pas leur place dans ce genre d'entretien.

Ces procédés, employés notamment pour obtenir l'assentiment de nos collègues sur l'augmentation de leur quotité de travail et l'attribution d'heures supplémentaires, ne sont pas dignes d'une administration qui, par ailleurs, prône l'exemplarité dans ses relations avec les personnels.

Nous mettons en garde notre direction sur les conséquences néfastes que peut avoir la conduite de ces entretiens sur l'équilibre psychologique des agents.

La constitution des postes des PVP est un exercice délicat et complexe qui représente chaque année une somme de travail importante. Elle nécessite néanmoins d'être abordée avec bienveillance à l'égard des personnels et pas seulement sous l'angle de la logique comptable.

La tâche serait certes plus aisée si les effectifs des professeurs étaient à la hauteur des besoins.

Pierre Raynal
Elu paritaire SNADEM-UNSA